



## → CARTE D'IDENTITE

Date de création de l'IME	<b>2008</b>
Type	<b>Institut Médico Educatif</b>
Nombre de places (12-18 ans) ...	<b>22</b>
... dont Nombre de places en internat séquentiel	<b>5</b>
Financier	<b>ARS, Mairie de Paris</b>
Sectorisation	<b>Paris</b>

## → POUR EN SAVOIR PLUS



Ne pas jeter sur la voie publique

## COMMENT VENIR?

### Notre adresse:

IME Cour de Venise  
 Association Autisme en Ile-de-France  
 10/12 rue Saint Gilles  
 75003 Paris



## NOUS CONTACTER

**Mail:** [ime.courdevenise75@autisme-en-idf.org](mailto:ime.courdevenise75@autisme-en-idf.org)  
**Tel:** 01.44.54.20.54

## PARTENAIRES et SPONSORS



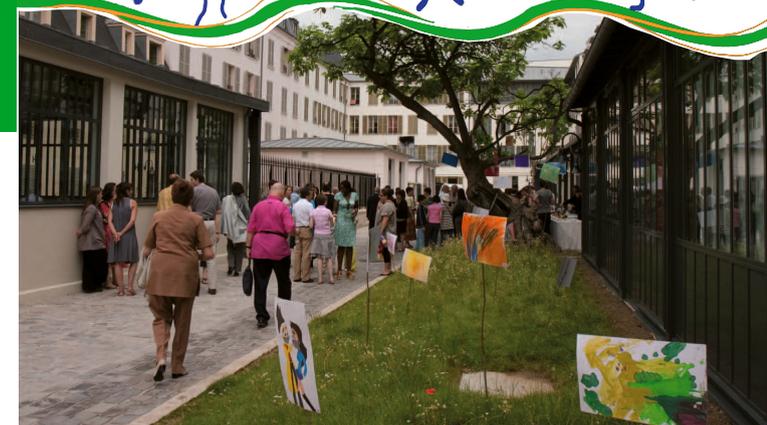
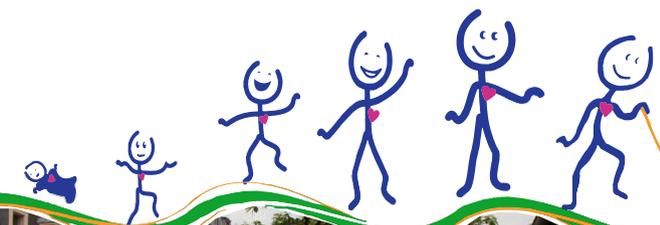
En Île de France

autisme

Association loi 1901  
 partenaire d'Autisme France  
 affiliée à la Fédération Française  
 Sésame Autisme et à l'UNAPEI

IME

IME COUR DE VENISE  
 Institut Médico-Educatif



[www.autisme-en-idf.org](http://www.autisme-en-idf.org)

## IME COUR DE VENISE

L'IME Cour de Venise accueille 22 jeunes âgés de 12 à 20 ans porteurs de TSA, en externat. Au sein de ces 22 places, il dispose également de 5 places en internat de type séquentiel.

L'accompagnement des adolescents accueillis est global, en fonction des besoins repérés pour chacun d'entre eux. Il a pour objectif de leur offrir la possibilité de trouver une place dans leur environnement social: famille, institution, travail, loisirs..., ainsi que de pouvoir communiquer avec leurs proches comme avec les autres.



L'IME Cour de Venise a pour objectifs de permettre à chacun des jeunes accueillis:

- d'acquérir la plus grande autonomie possible
- d'améliorer la qualité de ses relations avec le milieu environnant;
- de développer ses potentiels;
- d'utiliser au maximum ses capacités.

Le projet éducatif est individualisé et construit sur la base d'une évaluation pluridisciplinaire de l'adolescent. Le projet fait appel aux méthodes éducatives les plus adaptées (TEACCH, ABA, PECS), en accord avec les recommandations de bonne pratique professionnelle. Il est établi en étroite collaboration avec les parents.

## MODALITES D'ADMISSION

Les demandes d'admission émanent de la Maison des Personnes Handicapées (MDPH) de Paris. Afin de vérifier la pertinence de l'orientation proposée, ces demandes sont ensuite instruites par la directrice, la psychologue, le médecin pédopsychiatre qui réunissent tous les éléments d'un point de vue médical, psychologique, éducatif et social

Un premier rendez-vous, entre les parents, la directrice et le médecin, est proposé pour recueillir les éléments supplémentaires concernant la situation globale du jeune et de sa famille et informer la famille sur le fonctionnement de l'établissement. A la suite de cette rencontre et d'un temps de réflexion laissé aux familles, l'admission est effective.



Les périodes de stages, souvent difficiles à vivre pour les familles et les jeunes, sont des étapes ne faisant pas partie des critères d'admission (sauf cas exceptionnel).

## LA VIE A L'IME

L'accompagnement est collectif. Les adolescents peuvent bénéficier de prises en charge individuelles ou en plus petit groupe pour des activités fonctionnelles et pré-professionnelles, des rééducations paramédicales, des activités sportives ou culturelles.

Une scolarisation en interne (ULIS), avec une enseignante spécialisée, permet de poursuivre les apprentissages scolaires. Un nombre important des activités proposées se déroulent à l'extérieur afin de promouvoir la participation sociale des jeunes accueillis. Des rencontres régulières avec les familles sont organisées afin de garantir une collaboration optimale.

L'accueil se fait du lundi au jeudi de 9h à 16h et le vendredi de 9h à 14h.

L'accueil en internat est séquentiel et adapté aux besoins de chacun.

Les repas, pris sur place, sont conçus et élaborés par un service de restauration collective en lien avec la caisse des écoles de l'arrondissement.

